

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00570 Numéro SIREN : 751 839 010 Nom ou dénomination : A VOIR
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2023 sous le numéro de dépôt 7422

A VOIR
EURL au capital de 4.500 €
Siège social : 12 rue des Acacias – 45480 Charmont-en-Beauce
RCS ORLEANS : 751 839 010

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE
statuant sur les comptes de l'exercice
2022

Le soussigné Monsieur KANTE étant l'associé unique de la société AVOIR, entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, détenant 300 parts sur 300, a pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 qui est soumise à l'approbation de l'associé.
- Quitus donné au gérant, Monsieur KANTE, pour sa gestion qui est soumis à sa seule approbation.
- Renouvellement du mandat de gérant en la personne de Monsieur KANTE, jusque l'approbation des comptes de l'exercice se terminant le 31/12/2023 qui est soumis à sa seule approbation.
- Affectation du bénéfice comptable de 10 178 € en « Report à nouveau débiteur », après l'affectation du résultat le compte présente un solde de 45 513 €.
- Monsieur KANTE a perçu 46 686 € de rémunération annuelle.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le gérant et unique associé

Monsieur KANTE
Le 30/06/2023



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

cerfa

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				☐	
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
A VOIR	12 Rue DES ACACIAS
SIRET 7 5 1 8 3 9 0 1 0 0 0 0 2 0	45480 CHARMONT EN BEAUCE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
12 Rue DES ACACIAS	
45480 CHARMONT EN BEAUCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ
Activités exercées
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit 0
Bénéfice imposable à 15 % 0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 % 0
2. Plus-values	
PV à long terme imposables à 15 % 0	PV à long terme imposables à 19 % 0 PV exonérées (art. 238 quindecies) 0
Autres PV imposables à 19 % 0	PV à long terme imposables à 0 % 0
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) 0 Plus-values exonérées relevant du taux de 15% 0
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%
0

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
N° Nom

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe
N° Nom

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☒
Si oui, indication du logiciel utilisé
MyUnisoft Comptabilité

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET SAVARY Société d'expertise comptable 94140 Alfortville inscrite au Répertoire des experts-comptables OGA/OMGA Visée de l'Ordre des experts-comptables de France Nom et adresse du CGA/OMGA au Répertoire des experts-comptables RCS EVRY : 450 799 894 - APP. 744 C TVA Intracommunautaire : FR 75 451 799 894 117 rue Etienne Dolet 94140 Alfortville N° d'agrément du CGA/OMGA ou Visuex : 3 75 98 39		Société ou indépendant : Tél: Identité du déclarant: Date: 05/05/2023 Lieu: CHARMONT EN BEAUCE Qualité et nom du signataire: Signature : 117 Rue Etienne Dolet 94140 ALFORTVILLE	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☒		prestataire : CABINET SAVARY 451799894	

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION						
RÉMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
					0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		21 643		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)						
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

Désignation de l'entreprise		A VOIR				Néant *		
Adresse de l'entreprise		12 Rue DES ACACIAS		45480		CHARMONT EN BEAUCE		
SIRET		7 5 1 8 3 9 0 1 0 0 0 0 2 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
						Exercice N clos le 31/12/2022		
ACTIF				Brut		Amortissements – Provisions		
				1		2		
						3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	38 923	030	34 078	4 846	
	Immobilisations financières * (1)		040	1 100	042		1 100	
	Total I (5)		044	40 023	048	34 078	5 946	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	24 024	052		24 024	
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	8 410	066		8 410	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	78 577	070	1 600	76 977	
		Autres * (3)	072	30 973	074		30 973	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	309	086		309	
	Charges constatées d'avance *		092	824	094		824	
Total II		096	143 117	098	1 600	141 517		
Total général (I + II)		110	183 141	112	35 678	147 463		
PASSIF						Exercice N NET		
						1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	3 000	
	Écarts de réévaluation					124		
	Réserve légale					126	300	
	Réserves réglementées *					130		
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	)	132	37 019	
	Report à nouveau					134	(55 691)	
	Résultat de l'exercice					136	10 178	
	Subventions d'investissement					137		
	Provisions réglementées					140		
	Total I					142	(5 194)	
Provisions pour risques et charges					Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	42 618	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	25 891	
	Autres dettes	(	dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	14)	172	84 148	
	Produits constatés d'avance					174		
Total III					176	152 657		
Total général (I + II + III)					180	147 463		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	0
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	100
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A VOIR		Néant *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/12/2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	{ Biens	dont export et livraisons	215	214	
		Services *	217	218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	263 763	
	Production immobilisée *			224	15 424	
	Subventions d'exploitations reçues			226		
	Autres produits			230	112	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	279 299
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	4 519	
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	36 557	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier : 5.035 - immobilier :)			242	114 085	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *	243	473	244	5 056	
	Rémunérations du personnel *			250	79 048	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	20 454	
	Dotations aux amortissements *			254	2 165	
	Dotations aux provisions			256	1 600	
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	12	
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	263 495
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	15 804
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		
				294	398	
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	5 228	
	{ dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	10 178
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	10 178	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		{ Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138	
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	BUD (44 sexdecies)	992				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641	
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	25 746	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	0	
	Déficits antérieurs reportables * 54 342				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	0	
					372	

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

A VOIR

Néant ☐

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations (2)		Diminutions (3)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (1+2-3) (4)		Reévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
ACTIF IMMOBILISE																
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		400	0	402	0	404	0	406	0	0					
	Autres		410	0	412	0	414	0	416	0	0					
Immobilisations corporelles	Terrains		420	0	422	0	424	0	426	0	0					
	Constructions		430	13 000	432	0	434	0	436	13 000	0					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	0	442	0	444	0	446	0	0					
	Installations générales, agencements, aménagements divers		450	0	452	0	454	0	456	0	0					
	Matériel de transport		460	24 500	462	0	464	0	466	24 500	0					
	Autres immobilisations corporelles		470	1 423	472	0	474	0	476	1 423	0					
Immobilisations financières			480	1 000	482	100	484	0	486	1 100	0					
TOTAL			490	39 923	492	100	494	0	496	40 023	0					
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice (1)		Augmentations : dotations de l'exercice (2)		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises (1+2-3) (4)		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																
Fonds commercial			495	0	497	0	498	0	499	0	0					
Autres immobilisations incorporelles			500	0	502	0	504	0	506	0	0					
Immobilisations corporelles	Terrains		510	0	512	0	514	0	516	0	0					
	Constructions		520	7 901	522	1 300	524	0	526	9 201	0					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		530	0	532	0	534	0	536	0	0					
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540	0	542	0	544	0	546	0	0					
	Matériel de transport		550	23 655	552	391	554	0	556	24 046	0					
	Autres immobilisations corporelles		560	356	562	474	564	0	566	831	0					
TOTAL			570	31 912	572	2 165	574	0	576	34 078	0					
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
									Court terme *		Long terme					
											19 %		15% ou 12,8%		0 %	
Total	578	0	580	0	582	0	584	0	586	0	581	0	587	0	589	0
Plus-values taxables à 19% (1)					579	0	Regularisations		590	0	583	0	594	0	595	0
TOTAL									596	0	585	0	597	0	599	0

Des explications concernant ces rubriques figurent dans le notice n° 2033-NOT-SD.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A VOIR		Néant ☐							
I RELEVÉ DES PROVISIONS -AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : reprises de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		0	602		0	604		0	606		0
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		0	603		0	605		0	607		0
	Autres provisions réglementées *	610		0	612		0	614		0	616		0
Provisions pour risques et charges		620		0	622		0	624		0	626		0
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		0	632		0	634		0	636		0
	Sur stocks et en cours	640		0	642		0	644		0	646		0
	Sur comptes clients	650		0	652		1 600	654		0	656		1 600
	Autres provisions pour dépréciation	660		0	662		0	664		0	666		0
TOTAL		680		0	682		1 600	684		0	686		1 600
A MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES								Dotations		Reprises			
Fonds commercial								681		0	683		0
Autres immobilisations incorporelles								700		0	705		0
Terrains								710		0	715		0
Constructions								720		0	725		0
Installations techniques, matériel et outillage								730		0	735		0
Inst. générales, agencements et aménagements divers								740		0	745		0
Matériel de transport								750		0	755		0
Autres immobilisations corporelles								760		0	765		0
TOTAL								770		0	775		0
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes												
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD													
780								0					
II DÉFICITS REPORTABLES													
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1):										982	54 342		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI):		982 bis	0		Nombre d'opérations sur l'exercice (2):			982 ter	0				
Déficits imputés										983	25 746		
Déficits reportables										984	28 596		
Déficits de l'exercice										860	0		
Total des déficits restant à reporter										870	28 596		
IV DIVERS													
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)				325	0		381	0			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327	0						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	0		380	18 074			
N du centre de gestion agréé										388	0		

Montant de la TVA collectée	374	22 079
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	14 348
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	0
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI:	397	0

1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 970 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent. □
Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A VOIR		Néant *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	1
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	263 763
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	263 763
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	112
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	24 024
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	24 136
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	117 564
Variation négative des stocks				145	8 600
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	25 454
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	7 107
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	12
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	158 736
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	129 162
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF				117	129 162
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				020 ☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	263 763
				Effectifs au sens de la CVAE *	023
					1
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	0
Période de référence	024	0	1	/	0
		1	/	2	0
		2	/	2	2
		0	2	2	
		0	16	3	1
		/	1	2	/
		2	/	2	0
		2	/	2	2
Date de cessation					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐

Exercice clos le

2022-12-31

SIREN

751839010

Dénomination de l'entreprise A VOIR

Adresse (voie)

12

Rue

DES ACACIAS

Code postal

45480

Ville

CHARMONT EN BEAUCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'CTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'CTIONS
CORRESPONDANTES

904

300

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre(2)	Mr	Nom patronymique	KANTE	Prénom(s)	Mahamadou
Nom marital		% de détention	100	Nb de parts ou actions	300
Naissance :	Date	N° de département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	12	Voie	Rue	DES ACACIAS
Code Postal	45480	Commune		Pays	FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient
directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

Exercice clos le 2022-12-31

SIREN 751839010

Dénomination de l'entreprise A VOIR

Adresse (voie) 12 Rue DES ACACIAS

Code postal 45480 Ville CHARMONT EN BEAUCE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

0